



Fin de vie, droit à l'euthanasie : Est-ce ainsi que les hommes meurent ?

Intervention de : Jonathan Denis

On meurt mal en France. La phrase est abrupte, posée dès le départ. Elle est criante de vérité.

Elle est le reflet d'une situation sur laquelle notre pays ferme les yeux depuis trop longtemps, oscillant entre effroi face aux témoignages quotidiens et volonté de changer les choses dans tous les sondages mais n'osant les mettre en place.

Si la question nous était posée, nous répondrions que nous souhaiterions que cela arrive le plus tard possible, sans s'en rendre compte, sans souffrir, dans son sommeil.

Je me couche vieux et je ne me réveille pas. La réalité est bien différente dans notre pays où nous mourrons majoritairement entre les murs des hôpitaux sans être entourés de nos proches.

Depuis 14 ans, **nos parlementaires votent des lois** sur la question de la fin de vie qui évaluent les précédentes, forcément trop méconnues et **qui ne donnent finalement jamais la parole au malade, au patient, à celui qui souffre.**

On encadre les droits du corps médical en oubliant ceux de la personne en fin de vie. Nous touchons par cette question à l'intimité de chacun, à ses convictions propres, à ce qu'il imagine pour lui-même. Nous sommes dans un débat qui nous concerne tous, 100 % d'entre nous allons mourir, **nous sommes dans un débat qui touche à cette possibilité de croire ou de ne pas croire**, nous sommes dans un débat **où chacun doit-être respecté dans sa définition de la dignité et dans sa liberté.** Nous sommes dans un débat encore **confisqué dans notre pays.**

Pourquoi après 3 lois sur la question de la fin de vie en sommes-nous encore à demander une véritable législation respectant le choix de chacun ? Tout simplement car nous sommes encore **empêtrés dans une hypocrisie qui préfère imposer, interdire ou baisser les yeux** face à des situations où nos concitoyens demandent simplement de pouvoir décider pour eux-mêmes.

Les deux seules solutions légales existantes aujourd'hui résident dans les soins palliatifs ou la sédation terminale où l'on vous endort et où on ne vous hydrate plus, cela pouvant durer des semaines avant que la mort ne vienne.

L'obstination déraisonnable existe encore, bien trop souvent, alors que tout cela est interdit depuis plusieurs années. Fermer les yeux sur ces drames est toujours possible mais comment ne pas s'offusquer quand la moitié des chimiothérapies sont effectués dans les 15 derniers jours de la vie d'un patient en phase terminale ?



Comment ne pas voir cet acharnement thérapeutique quand on remet des perfusions d'eau sucrée à des personnes qui se les arrachent car elles ne supportent plus les souffrances engendrées par la maladie ?

Comment ne pas comprendre notre triste record du taux de suicide chez nos concitoyens de plus de 65 ans ? Un tiers des suicides chaque année ! On peut fermer les yeux sur cette réalité ou bien comprendre qu'ils le fassent tant qu'ils le peuvent encore car rien ne sera proposé pour respecter leur ultime volonté. L'humaniste que je suis se porte hélas sur la deuxième solution.

Comment tolérer que selon l'INED des décès puissent être provoquées par injection létale (pourtant interdite en France) sur des personnes n'ayant absolument rien demandé ? 4500 euthanasies clandestines chaque année dont certaines sans avoir respecté le choix du patient ! Les dérives sont là car aucune loi n'encadre le « mieux mourir ».

Comment ne pas s'offusquer, que pour bien mourir, nos concitoyens soient obligés de quitter leur pays pour aller en Belgique ou en Suisse car leurs souffrances ne sont plus endurables, car ils souhaitent pouvoir partir entourer de leur famille, de leurs amis, car ils souhaitent partir selon leur dignité, car il souhaite partir selon leur choix.

Comment parler de soins palliatifs comme d'une solution au soulagement de tous les maux alors que depuis le 1^{er} janvier plus aucun plan financier n'existe pour les développer ? Alors que plus de 70% des Français qui devraient en bénéficier ne le peuvent faute de lits suffisants ?

J'ai 35 ans. Je ne vais peut-être pas mourir demain. Je n'en sais rien. Je n'ai aucune vérité. Mais je sais qu'à un moment donné je ne voudrai plus tolérer des souffrances si je suis en phase avancée ou terminale d'une affection accidentelle ou d'une pathologie incurable.

Je ne voudrai plus m'imposer cela. Alors mon seul désir sera d'entrer dans la mort les yeux ouverts. Et personne ne pourra me voler ma dignité car ma mort m'appartient.

Je me bats pour une loi visant à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté et à assurer un accès universel aux soins palliatifs.

Donner ce droit n'enlèvera rien aux autres, il ne s'imposera pas à tous. Il respectera les convictions de chacun. Il donnera enfin la parole à celui qui est dans le lit.

Ce sera le droit à une ultime liberté.

Jonathan DENIS. Secrétaire général de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Intervention Le Lucernaire mars 2019